

Le CISSS des Laurentides signe une entente de collaboration pour contrer la maltraitance et promouvoir la bienveillance envers les personnes âgées

Saint-Jérôme, le 26 octobre 2023 – Le 12 octobre dernier, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, partenaire du comité de prévention maltraitance des aînés de Thérèse-De Blainville, a procédé à la signature de *l'Entente de collaboration pour contrer la maltraitance et promouvoir la bienveillance envers les personnes âgées*.

Depuis plusieurs années, le CISSS des Laurentides et plusieurs partenaires impliqués collaborent avec la MRC de Thérèse-De Blainville dans le dossier de la lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées. Il en a découlé, en 2018, une première entente inspirant la poursuite des actions et le développement de nouvelles stratégies touchant les différents acteurs du milieu.

Mise à jour en 2023, cette entente permet d'établir les modalités de collaboration entre les partenaires afin d'assurer une cohésion des interventions concernant la maltraitance à l'égard des personnes âgées, dans une approche concertée. Le travail en partenariat permet de bonifier et de faciliter les pratiques de lutte contre la maltraitance et d'améliorer l'accessibilité et la continuité des services.

« Notre priorité est d'assurer un environnement sûr, empreint de bienveillance, où nos aînés peuvent vieillir en toute dignité. Ensemble, avec nos partenaires, nous travaillons pour contrer la maltraitance et promouvoir le respect des droits des personnes âgées » déclare la présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, Mme Rosemonde Landry.